



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203 (Élus) et par vidéoconférence (Invités), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le jeudi 1^{er} septembre 2022 de 8 h à 8 h 30.

SONT PRÉSENTS : M. Jonathan Germain, vice-chef
M^{me} Sylvie Langevin, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M^{me} Carina Dominique, conseiller
M. Jonathan Gill-Verreault, conseiller
M^{me} Guylaine Simard, conseillère
M^{me} Guylaine Gill, directrice générale
M^{me} Josée Buckell, greffière

EST ABSENT : M. Gilbert Dominique, chef

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Finances, approvisionnement et systèmes informatiques
3.1 Amendement n° 34 | MSAC
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le vice-chef Jonathan Germain assume la présidence en l'absence du chef Gilbert Dominique. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le vice-chef Jonathan Germain procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Patrick Courtois
Appuyé de M^{me} Guylaine Simard
Adopté à l'unanimité

3. FINANCES. APPROVISIONNEMENT ET SYSTÈMES INFORMATIQUES

3.1 AMENDEMENT N° 34 - MSAC

RÉSOLUTION N° 8329

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une gestion saine, efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être collectif, du développement social, des infrastructures communautaires, de la gouvernance, du développement économique, ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille (SEFPN);

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC);

CONSIDÉRANT que cette entente de financement est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019, et ce, jusqu'au 31 mars 2029;

CONSIDÉRANT que le MSAC désire amender cette entente, afin d'ajouter un montant de 3 135 650 \$ pour les années financières 2022-2023 et 2023-2024 qui se compose comme suit :

- Un financement fixe de 101 270 \$ pour l'Initiative sur les partenariats stratégiques – Foresterie (2022-2023);
- Un financement fixe de 1 544 743 \$ pour la réfection de la rue Ouatshouan (2022-2023);

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

- Un financement fixe de 84 288 \$ pour le Programme de Développement professionnel et institutionnel - Planification stratégique organisationnelle (2022-2023);
- Une subvention de 435 964 \$ pour la gestion des urgences en lien avec la pandémie de la COVID-19 (2022-2023);
- Une subvention de 84 209 \$ représentant l'augmentation annuelle pour les activités axées sur la santé (2022-2023);
- Un financement fixe de 135 662 \$ pour le Principe de Jordan - Coordination des services (Santé - 2022-2023);
- Un financement fixe de 333 164 \$ pour le Principe de Jordan;
- Un financement fixe de 19 065 \$ pour le programme Initiatives sur les ressources humaines en santé autochtones (santé - 2022-2023);
- Un financement fixe de 114 257 \$ pour la Résolution des questions des pensionnats indiens (Santé - 2022-2023 et pour 2023-2024);
- Un financement fixe de 138 771 \$ pour le programme Mieux-être mental - Visite papale (santé - 2022-2023);
- Un financement fixe de 30 000 \$ pour l'Initiative fédérale de consultation (2022-2023).

IL EST RÉSOLU d'approuver l'amendement n° 0034 et de signer l'entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada pour un montant total de 3 021 393 \$ pour l'année financière 2022-2023 et un montant de 114 257 \$ en 2023-2024, faisant passer le total de l'entente 2022-2023 à 48 164 502 \$ et l'entente 2019-2029 à 331 721 204 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner le chef et les conseillers à signer cet amendement.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M^{me} Guylaine Simard
Adoptée à l'unanimité



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 8 h 12, proposée par M^{me} Carina Dominique, appuyée de M^{me} Guylaine Simard et adoptée à l'unanimité.

La greffière,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Josée Buckell